


Numéro	DL200626-LM18	
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Institutions et vie politique – Désignation des représentants	
Objet	Renouvellement de la commission communale des impôts directs	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 28 septembre 2020

L'an deux mil vingt le vingt-huit septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Illide - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, RINKEL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoints, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, COMBET-ZILL Marie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DREYFUS Elisabeth, FRIDLI Antoine, FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINÉ Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, Conseillers

Etaient excusées :

- Madame Catherine BONN MEYER ayant donné procuration à Monsieur Lamjad SAIDANI
- Madame Valérie HEIM ayant donné procuration à Madame Sylvie SEIGNEUR
- Madame Davina DABYSING ayant donné procuration à Madame Marie RINKEL

Nombre de conseillers présents :	32
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	22 septembre 2020
Date de publication délibération :	1 ^{er} octobre 2020
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	1 ^{er} octobre 2020

Numéro	DL200626-LM18	1/3
Matière	5.3. Institutions et vie politique - Désignation des représentants	

IX. RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Conformément à l'alinéa 1 de l'article 1650 du code général des impôts, une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants dans les communes de plus de 2 000 habitants.

Il est précisé qu'un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune et que pour les communes dont la population est comprise entre 10 000 et 150 000 habitants, trois agents au plus peuvent participer, sans voix délibérative à cette commission.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

La nomination des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, en l'occurrence 32 personnes, proposée sur délibération du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la liste en annexe comprenant 26 personnes.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'adopter la liste des 26 personnes proposées pour siéger à la commission communale des impôts directs, jointe en annexe.**

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte la présente délibération.**

Pour : **28** PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, BONN MEYER Catherine, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, RINKEL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, COMBET-ZILL Marie, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DREYFUS Elisabeth, DABYSING Davina, FRIDLI Antoine, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara

Abstentions : **7** FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, BEAUJEUUX Rémy

Pour extrait conforme

**Le Maire
Thibaud PHILIPPS**

Numéro	DL200626-LM18
Matière	5.3. Institutions et vie politique - Désignation des représentants
	2/3

Commune de ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Par délibération n° DL200626-LM18 en date du 28 septembre 2020, le conseil municipal a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

Modalités de remplissage du tableau

A l'aide de la délibération portant désignation des personnes proposées, les colonnes 1 à 5 doivent être systématiquement renseignées des informations demandées. La colonne 6 permet de sélectionner les impositions directes locales auxquelles est soumise la personne proposée : **cette information est nécessaire pour permettre une représentation équitable des personnes désignées parmi les personnes imposées aux différentes taxes locales** (taxe foncière - TF, taxe d'habitation - TH et cotisation foncière des entreprises - CFE) conformément à l'article 1650 du code général des impôts.

Si la commune comporte moins de 2 000 habitants, 24 propositions de personnes sont attendues. Dans les autres cas, 32 propositions sont attendues.

Il est rappelé qu'en présence de liste incomplète ou en l'absence de liste, le directeur départemental/régional des finances publiques sera amené à désigner d'office des commissaires conformément à la loi.

Attention appelée

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
Le maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.					
1 M.	RICHARD	Yvon	28/04/1973	99 route de Lyon	
2 M.	HERBEAULT	Cédric	17/09/1976	3 avenue Jean Jaurès	
3 MME	HERR	Isabelle	05/04/1969	2 impasse de Reims	
4 MME	DIDELLOT	Sandra	14/09/1973	7 rue des Pervenches	
5 MME	CLAUS	Stéphanie	16/11/1971	60a route Burkel	
6 M.	PFISTER	Luc	10/06/1952	6 rue Beethoven	
7 M.	KIEHL	Fabrice	26/12/1964	38 rue Gounod	
8 MME	DABYSING	Davina	13/07/1983	3 Place Lamartine	
9 M.	SCHEUER	Serge	03/08/1970	10 rue des Pierres	
10 M.	BEAUJEU	Rémy	03/12/1960	10 rue de l'Arc en ciel	
11 M.	TRAPPLER	Francis	03/02/1953	20 avenue Jean Jaurès	

Numéro**DL200626-LM18****Matière**

5.3. Institutions et vie politique - Désignation des représentants

3/3

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
12 M.	GOUGENOT	Etienne	22/11/1962	6 rue Adam et Eve	
13 M.	MARCANTONIO	Nicolas	24/06/1971	17 rue Louis Pasteur	
14 M.	STEINHART	André	07/05/1961	4 rue du Château	
15 M.	KOUJIL	Ahmed	16/01/1974	11 rue de l'Orme	
16 M.	SAIDANI	Lamjad	07/07/1978	45 rue de l'Orme	
17 MME	MASSÉ-GRIESS	Dominique	22/01/1973	5a rue des Bonnes Gens	
18 MME	SEIGNEUR	Sylvie	28/01/1953	2 rue du Barrage	
19 M.	HAAS	Philippe	11/04/1958	2 rue Charles Michel	
20 MME	COMBET-ZILL	Marie	24/10/1965	5a Domaine de l'île	
21 MME	DREYFUS	Elisabeth	07/07/1981	8 rue du Talus	
22 M.	BARTH	Léonard	18/12/1936	114 route Burkell	
23 M.	STOCKY	Georges	01/01/1947	3 route de Lyon	
24 M.	KIENZLE	Jean-Marie	19/12/1948	5 rue de Franche Comté	
25 M.	PHILIPPS	Christian	03/09/1963	7 rue des Tulipes	
26 M.	BARTHELMÉBS	Claude	12/02/1939	10 rue des Lilas	
27					
28					
29					
30					
31					
32					

Interlocuteur(s) de la commune	Nom	Prénom	Courriel	Téléphone
	TISSOT	Vincent	v.tissot@ilkirch.eu	03 88 66 80 94
	KICHOU	Safia	s.kichou@ilkirch.eu	03 88 65 31 11